

# ***FO Justice : QUATRE ANS APRÈS, QUEL BILAN ?***

Uzerche, le 14/09/2026

**À FORCE DE COMMUNICATION ET DE DÉNIGREMENT À L'ENCONTRE DE L'UFAP UNSa Justice,  
FO Justice A RÉUSSI À SE HISSE À LA TÊTE DU PODIUM SYNDICAL.**

Un beau résultat, certes.

Mais encore faut-il regarder ce qui a réellement été obtenu pour les personnels.

La **délégation FO Justice** peut se targuer d'avoir réalisé son fameux « 48 heures chrono » en plus de quatre ans.

Quatre années auront donc été nécessaires pour accompagner, aux côtés du ministère, des réformes qui ont profondément modifié les carrières et les responsabilités des personnels pénitentiaires.

Des réformes qui ont notamment conduit à l'allongement et à l'inversion de certaines carrières de surveillants, à une profonde remise en cause du corps d'encadrement et à l'écrasement progressif du corps des officiers.

**FO Justice** avait pourtant largement critiqué les autres organisations syndicales sur ces mêmes sujets.

Quelques années plus tard, chacun pourra apprécier le bilan et surtout mesurer les conséquences de ces choix pour les personnels.

Les agents ayant passé plusieurs années au troisième échelon, avec des progressions salariales particulièrement faibles, ne les ont certainement pas oubliées.

Et sur ces réformes, la **FO Justice** n'a pas manqué de communiquer sur son accompagnement, ses échanges avec le ministère et les avancées obtenues.

Alors, forcément, une question se pose :

**Quand on accompagne une réforme, peut-on ensuite venir dénoncer certaines de ses conséquences ?**

Car aujourd'hui, le constat est là.

Les encadrants du CEA — brigadiers-chefs et majors exerçant des fonctions d'encadrement — se retrouvent confrontés à une situation de plus en plus difficile à comprendre.

Leur positionnement dans la nouvelle architecture statutaire ne traduit plus suffisamment la réalité de leurs fonctions, de leurs responsabilités et de leur niveau d'engagement.

La question de la **prime d'encadrement** en est une illustration particulièrement parlante.

Alors merci à la **délégation FO** de nous faire sourire lorsqu'elle publie aujourd'hui un document demandant au ministre de rétablir cette prime.

Parce qu'une nouvelle question mérite d'être posée :

**Comment peut-on accompagner une réforme, puis venir dénoncer après coup certaines des conséquences qu'elle produit pour les personnels ?**

Les personnels, eux, ne se contentent pas des communiqués.

Ils regardent les résultats.

Et aujourd'hui, les brigadiers-chefs et majors d'encadrement — les fameux « bricards », comme on disait autrefois — constatent surtout que la reconnaissance de leurs responsabilités apparaît de moins en moins cohérente avec les fonctions réellement exercées.

Une situation difficilement compréhensible pour celles et ceux qui, au quotidien, encadrent, prennent des responsabilités et assument des missions qui dépassent largement leur simple positionnement indiciaire.

Les jeunes personnels ne s'y retrouvent pas davantage.

Ils peuvent travailler à l'étage avec un major et se retrouver placés sous les ordres d'un brigadier-chef.

**Cherchez l'erreur.**

Et pendant ce temps, les officiers voient eux aussi s'éloigner la perspective du grade de commandant, avec des évolutions de carrière qui interrogent légitimement.

Poursuivez donc votre comédie, chers représentants FO Justice, mais en montant sur scène lors de votre visite au CD d'Uzerche, n'oubliez pas d'évoquer ceci auprès des agents :

- **ce qui a été demandé,**
- **ce qui a été accompagné,**
- **ce qui a été obtenu,**
- **et surtout... ce qui ne l'a pas été.**

Parce qu'en matière syndicale, les agents n'attendent pas seulement des annonces, des affiches ou des effets de communication.

**Ils attendent des résultats.**

Et les faits, eux, restent.

Pour le bureau local **UFAP UNSa Justice** d'Uzerche,

**BRASDEFER Stéphane**